

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 397 Décisions concernant les Services Territoriaux

n° 397

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 avril 1961

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro

30 avril 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Sont inserits au tableau d'avancement pour l'année 1961 les fonctionnaires des cadres supérieurs et locaux, dont les noms suivent : I CADRES SUPERIEURS a) Corps des commis-greffiers : Pour commis-greffier principal de classe exceptionnelle : M. Rabibizaka Marcel, p/e du 1er octobre 1961 (service Judiciaire). b) Corps des intituteurs-adjoints : Pour instituteurs-adjoints de 5° classe : MM. Houssein Hassan, p/c du 1er janvier 1961 ; Omar Aden Hassan, p/c du 1er janvier 1961. II. CADRES LOCAUX a) Corps des expéditionnaires d'administration : Pour expéditionnaire d'administration principal 1er échelon : M. Ibrahim Hassan, p/e du 1er juillet 1961 (O.P. et T.). b) Corps des brigadiers et agents de police : Pour sous-brigadier, 1er échelon : M. Meidel Bileh, p/c du 28 juin 1961. c) Corps des moniteurs de l'enseignement : Pour moniteur de 2e classe, 1er échelon : M. Cheicko Hassan, p/c du 1er janvier 1961. d) Corps des infirmiers du Service de Santé : Pour infirmiers de 2° classe, 1er échelon : MM. Ahmed Moussa Omar, p/c du 1er janvier 1961 ; Noël Georges, p/c du 1er janvier 1961 ; Abdi Ismaël Waberi, p/e du 1er juillet 1961. e) Corps des infirmiers-vétérinaires : Pour infirmiers-vétérinaires de 2° classe, 1er échelon : MM. Djama Mahamoud, p/e du 1er juin 1961 ; Houmed Mohamed, p/c du 1er juin 1961. f) Corps des agents de contrôle et de Perception : Pour agent de contrôle et de perception de 1re classe, 1re échelon : M. Isman Doubet, p/c du 5 octobre 1961. g) Corps des ouvriers de l'Imprimerie : Pour ouvrier de l'Imprimerie principal, 1er échelon : M. Aouad Mohamed Ahmed, p/e du 1er janvier 1961. h) Corps des agents techniques et chauffeurs : Pour chauffeur-mécanicien principal, 1er échelon : M. Oufane Barre, p/c du 16 août 1961 (Cercle de Djibouti). Pour chauffeur-mécanicien de 1re classe, 1er échelon : MM. Ismaël Ambar, p/c au 1er janvier 1961 (Cercle Djibouti) ; Roble Boeuh, p/c-du 1er octobre 1961 (Elevage). i) Corps des plantons : Pour planton principal, 1er échelon : M. Abdillahi Robleh, p/c du 1er juillet 1961 (F.P.). Pour plantons de 1er classe, 1e échelon : MM. Abdoukader Ridwon, p/c du 1er janvier 1961 (Enseignement). Mohamed Aden Warsama, p/c du 8 novembre 1961 (Santé). Sont promus, au titre du premier semestre de l'année 1961.les fonctionnaires des cadres supérieurs et locaux dont les noms suivent : Il est attribué à M. Mohamed Elmi Warsama, expéditionnaire d'administration du cadre local en service aux, Travaux Publics, une bonification d'ancienneté de 2 ans 1 mois 25 jours au titre des rappels pour services militaires. Compte tenu de cette bonification, M. Mohamed Elmi Warsama est classé au grade d'expéditionnaire d'administration de 1re classe, 2° échelon pour compter du 1er janvier 1961 avec R.S.M. conservés de 1ans 1 mois 25 jours.